

PARTENARIAT SPONSORING



La fédération
des Clubs de la **Défense**
Ligue Nord - Est

54 clubs
répartis sur **15** départements
+ de **130** activités sportives & culturelles

Gendarmerie nationale
Une force humaine

ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

ARMÉE DE TERRE

La fédération des Clubs de la Défense
INTERSPORT

www.fcdnordest.com

 **FCD Ligue Nord-Est**



Cher (futur) partenaire,

*« Saluons l'implication des bénévoles et le soutien de nos partenaires pour permettre aux licenciés des **clubs Armée et Gendarmerie des régions Haut-de-France et Grand-Est** de pratiquer des activités variées en loisirs comme en compétitions. »*

Ce premier numéro « **INFOLIGUE Nord-Est** » est l'occasion de vous présenter notre ligue et ses clubs.

La Fédération des Clubs de la Défense élargit son réseau de partenaires privés et institutionnels au travers d'une campagne de présentation dans **un esprit de développement du lien « Armée-Nation »** avec pour objectif de partager ses valeurs par une ouverture sur la société civile.

Cet ouvrage a pour but de véhiculer **le dynamisme des clubs affiliés** à la ligue Nord-Est avec **l'esprit fédérateur**, cher à la corporation militaire.

Pourquoi nous soutenir ?

Mise en place sur nos terres et entourée par les clubs, l'organisation des phases régionales permet une sélection des sportifs de notre ligue qui représenteront nos couleurs lors des championnats nationaux de notre Fédération.

Générateur de bien-être et de performance, **le sport maintient le pouvoir de rassembler et fédérer** dans une société de plus en plus individualiste.

Avec un budget de fonctionnement limité, la recherche de partenaires sponsors est primordiale à la pleine réussite des manifestations sportives régionales organisées chaque saison.

Nous vous proposons de rejoindre nos partenaires sponsors en associant votre image aux valeurs de notre Fédération à travers nos différents supports de communication.

En vous remerciant pour tout l'intérêt que vous voudrez bien apporter à cette sollicitation de partenariat avec l'espoir d'un retour favorable.

Cordialement et sportivement,

La Fédération
Olivier CAUDRELIER
des Clubs de la Défense
Commission communication
Ligue Nord - Est



Supports proposés

INFOLigue « La revue des clubs »
Rétrospective de saison sportive
 Feuilles annonceurs 21 x 29,7 Quadri

Parution annuelle
Diffusion papier & numérique
Destinataires (voir liste jointe)

FORMATS	DIMENSIONS	TARIFS
1/16 page	90 x 35 mm	380 €
1/8 page	90 x 65 mm	590 €
1/4 page	90 x 135 mm	780 €
1/4 Bandeau	190 x 65 mm	
1/2 page	190 x 135 mm	1100 €
1/2 page préférentielle*	190 x 135 mm	1500 €
1 page	210 x 297 mm	1800 €
1 page préférentielle*	210 x 297 mm	2400 €
2 ^{ème} / 3 ^{ème} couverture	210 x 297mm	3900 €



* Placement sélectif hors feuillets

TEE-SHIRTS Phases sportives régionales
Millésimés au nom de la discipline
Remis à tous les participants

LOGO TEE-SHIRT **750 € / PHASE**
 + logo page Phase Régionale Infoligue

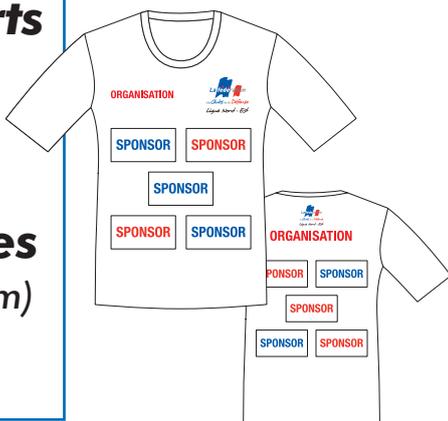


PACK COM CLUB

(Dans le cadre de la communication des clubs de la Ligue)

- ✓ **Logo Tee-Shirts**
- +
- ✓ **Logo Roll-up**
- +
- ✓ **Pub Plaquettes**
(Format 90 x 25 mm)

890 €



Associez votre image aux supports de communication de



SOUSCRIPTION N° LNE / **2**....

Tenant lieu de **FACTURE**

Date / / **202**... Département concerné :

Mr / Mme : **agissant en qualité de souscripteur(rice)**

Pour l'ENTITÉ : **Ville** :

Adresse : **Code Postal** :

Tél. : **Mobile** : **Courriel** :

SUPPORT(S) SOUSCRIT(S) MONTANT H.T

Format INFOligue /

Logo Tee-Shirt

Phases Régionales

X Discipline(s)

Pack Com Club

Club :

Sponsor Officiel/Mécénat

TOTAL H.T. =

TVA 20 % =

N° TVA FR 30379318991

TOTAL TTC à régler =

RÈGLEMENT A LIBELLER A L'ORDRE DE « COMMUNICATION LNE »

MODALITÉ DE RÈGLEMENT Chq Virement

Chq N° BANQUE

OBSERVATIONS :

Exemplaire(s) Tee-Shirt sponsor **Taille** :

Chargé(e) de Souscription

Mr/Mme

Signature et cachet du souscripteur qui reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de souscription.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUSCRIPTION

Le présent document fait office de souscription et tient lieu de facture. Il donne ordre pour une commande définitive et irrévocable d'une souscription de sponsoring pour la ligue Nord-Est de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg le 02/10/2017- Volume 91 Folio 22 dont le siège social est situé Caserne Turenne, 42 rue Lauth 67000 STRASBOURG. Le montant des souscriptions est destiné au financement de la conception dans toutes ses étapes des différents supports de communication et de notoriété de la ligue Nord-Est de la FCD et à la rémunération des correspondants. Les délais de parutions de sponsoring sont donnés à titre indicatif et varient selon les supports concernés et les besoins de la ligue Nord-Est de la FCD. Les publicités sont créées selon les éléments fournis par le souscripteur et ne sauraient engager l'éditeur en ce qui concerne leurs droits d'utilisations et de reproductions. La ligue Nord-Est de la FCD se réserve le droit de refuser toute publicité qui ne correspondrait pas à sa déontologie. L'envoi d'un exemplaire en justificatif de parution, du ou des supports souscrits, se fait dans les 60 jours suivant la date de parution du support concerné. La gestion des souscriptions de sponsoring est administrée par l'EIRL Cabinet JPhD - 943, rue du Faubourg d'Esquerchin - 59553 Cuincy - RSAC Douai N° 379318991- NAF 7021 Z-N° TVA Int FR 30379318991. Les chargés de partenariat sponsoring mandatés par la ligue Nord-Est de la FCD ne peuvent se prévaloir de leur appartenance à un quelconque corps de l'armée ou de la gendarmerie et ne doivent se livrer à une quelconque manœuvre destinée à faire pression sur le souscripteur. La souscription de sponsoring ne peut donner droit à aucune contrepartie ou à un service quelconque de l'association concernée. Toutes contestations qui pourraient survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution, quel que soit le lieu de souscription ou de règlement, les tribunaux dans le ressort du siège social du Cabinet JPhD seront seuls compétents.